SESSIONS DE FORMATION

AGENT-E DE GRIEFS

Cette session s'adresse aux personnes responsables de traiter les griefs ainsi qu'aux délégués-es qui participent à la procédure de règlement de grief. Son contenu permet des apprentissages concernant la rédaction du grief, l'enquête de grief, la constitution du dossier, l'accueil des membres en difficulté et la préparation des rencontres avec l'employeur. Cette session est généralement donnée aux nouvelles personnes responsables et délégué-es.

Lors de cette session, vous recevrez un guide de travail vous permettant de bien préparer votre dossier de grief en respectant vos délais et en recueillant les témoignages nécessaires lors de l'audition. À la suite de cette démarche, la préparation avec votre conseillère ou conseiller syndical sera plus efficace et produira de meilleurs résultats.

ASSURANCES COLLECTIVES

Cette session permet de comprendre les éléments essentiels contenus dans les plans d'assurance collective, les avantages et les désavantages d'être preneur ou copreneur de la police maîtresse, l'encadrement législatif, les enjeux syndicaux, en particulier lors du renouvellement du plan d'assurance collective et les liens avec la convention collective.

LA NÉGOCIATION D'UNE CONVENTION COLLECTIVE

L'objectif de cette session est de vous donner un minimum de connaissances qui vous familiarisent avec le processus d'une négociation.

Objectifs :

- Démarche en vue de l'élaboration du projet de convention collective;
- Comportement à la table de négociation;
- Simulation d'une négociation;
- Divers aspects du *Code du travail*;
- Différents modes de négociation.

Nous prêtons une attention particulière à l'exercice de simulation d'une négociation.

PRATIQUES DE LA NÉGOCIATION LOCALE ET DES RELATIONS DE TRAVAIL

Cette session s'adresse spécifiquement aux dirigeantes et aux dirigeants des syndicats du secteur public. Son contenu, donné sur deux jours, permet l'apprentissage de connaissances sur le processus de négociation locale, ententes, adaptations ou arrangements locaux, avec votre employeur. Il vise également l'acquisition de connaissances sur le cadre légal de la négociation à l'échelle locale ainsi que le développement d'habiletés de négociation par la voie d'exposés, d'exercices et de simulation.

feesp.CSN | COMITÉ

FORMATION ET VIE SYNDICALE

CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATION

EN RELATIONS DE TRAVAIL

2023-2024

DATES	RÉGION(S) CONCERNÉE(S)	LIEU
AGENTE ET AGENT DE GRIEFS		
19-20-21 septembre 2023	Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	Montréal
26-27-28 septembre 2023	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine	Chandler
7-8-9 novembre 2023	Outaouais	Gatineau
12-13-14 décembre 2023	Québec — Chaudière-Appalaches	Québec
12-13-14 décembre 2023	Lanaudière, Laurentides	Saint-Jérôme
18-19-20 décembre 2023	Estrie, Cœur-du-Québec	Drummondville
16-17-18 janvier 2024	Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	Montréal
6-7-8 février 2024	Montérégie	Brossard
23-24-25 avril 2024	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chicoutimi
14-15-16 mai 2024	Côte-Nord	Baie-Comeau
GRIEVANCE OFFICER (SESSION ANGLAISE		
21-22-23 mai 2024	Pour toutes les régions	Montréal
ASSURANCES COLLECTIVES		
11-12 mars 2024	Ouest du Québec	Montréal
9-10 avril 2024	Est du Québec	Québec
LA NÉGOCIATION D'UNE CONVENTION COLLECTIVE		
5-6-7 septembre 2023	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chicoutimi
21-22-23 novembre 2023	Montérégie	Brossard
9-10-11 janvier 2024	Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	Montréal
16-17-18 janvier 2024	Estrie,Cœur-du-Québec	Drummondville
20-21-22 février 2024	Outaouais, Lanaudière, Laurentides	Gatineau
27-28-29 février 2024	Québec — Chaudière-Appalaches	Québec
26-27-28 mars 2024	Côte-Nord	Sept-Îles
23-24-25 avril 2024	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine	Chandler
BARGAINING A COLLECTIVE AGREEMENT (SESSION ANGLAISE)		
12-13-14 septembre 2023	Pour toutes les régions	Montréal
PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION LOCALE (SECTEUR PUBLIC)		
10-11 octobre 2023	Ouest du Québec	Montréal
22-23 novembre 2023	Est du Québec	Québec

Est du Québec : Côte-Nord, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Québec-Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Cœur-du-Québec.
Ouest du Québec : Outaouais, Lanaudière, Laurentides, Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Estrie, Montérégie, syndicats provinciaux.

POLITIQUE DE SUBVENTION

Chaque syndicat bénéficie de la subvention ci-dessous pour un **maximum de deux personnes**. Cette aide financière est remboursée au syndicat à moins d'avis contraire :

- **150 $ par syndicat (montant forfaitaire)**;
- aucune délégation supplémentaire du syndicat ne bénéficie d'un remboursement;
- seules les dépenses sont remboursées selon la réglementation de la FEESP jusqu'à un maximum de 100 $ par jour par personne admissible;
- la signature de la feuille de présence est nécessaire pour obtenir les remboursements.

Seuls les syndicats de la région, qui sont à plus de 400 km du lieu où se tient la session, auront droit à une somme supplémentaire de 100 $ par personne admissible (maximum deux personnes).

IMPORTANT

Les avis de convocation sont envoyées par courriel environ 30 jours à l'avance. Les inscriptions en ligne seront ouvertes à l'adresse suivante :

feesp.csn.qc.ca/formation/calendrier-de-formation

Cliquez sur une formation puis sur le bouton

«Je m'inscris »

La participation à la session sera refusée à toute personne ne s'étant pas préalablement inscrite.

Vous devez suivre la session de formation dans la région administrative d'où provient votre syndicat.

Prenez note également que les dates peuvent être modifiées et qu'une session peut être annulée ou reportée faute d'un nombre suffisant de participant-es. Dans l'une ou l'autre de ces éventualités, nous communiquerons avec vous.

Le nombre minimal de participant-es requis pour donner une session de formation est de huit (8) et le nombre maximal est de vingt (20).

Renseignements : **feesp.formation@csn.qc.ca 514 598-2204**